



COMITE DIRECTEUR 13/02/2021

– en visio –

Ordre du jour :

- 1) Ouverture de séance
- 2) Bilan de la saison 2019-2020
- 3) Point de rentrée (licences, affiliations, ligues,)
- 4) Point financier
- 5) Point sur les différentes commissions
- 6) Suite de la saison et CDF
- 7) Questions

Liste des présents, ou représentés

Pour le Comité Directeur :

Laurent CAPRON (Président de la FFP), Cédric MÉJASSON (trésorier), Nathalie SAVIN (secrétaire), Walter STEFANO (commission Formation), Christophe PAUSE (commission Jeunesse), Alexandre PIZON (commission D1), David CLEMENT (commission Arbitrage), Guillaume LANGLOIS (commission Loisirs), Laurent DALEAS (commission Relations avec les professionnels)

Excusés : Nicolas VITTORI (commission communication), Frédéric DURIS (commission Arbitrage),

Invités :

Sabine HOUSSAYE (Responsable Administrative de la FFP),

Le quorum est atteint avec 9 voix /11

1) Ouverture de séance

Début de la réunion à 09h12 en visioconférence WEBEX – réunion enregistrée.

L'enregistrement sera détruite dès que le compte-rendu sera finalisé.

Lecture faite de l'ordre du jour par C. MEJASSON, qui indique que la réunion du CD à pour but de préparer l'Assemblée Générale qui suivra.

2) Bilan de la saison 2019-2020

D1 : 1 manche, en octobre : 2 conférences (Nord – Sud)

Saison interrompue : COVID et restrictions qui en découlent.

La FFP est reconnue par les instances administratives comme les préfetures qui viennent vers nous quand elles ont des interrogations, liées au COVID, par exemple. En parallèle, la FFP a contacté beaucoup de ces préfetures (sur demande de nos adhérents) afin de solliciter des autorisations d'ouvertures de sites. Certaines ont entendu et accepté quand d'autres - ne se basant que sur la Foire Aux Questions (FAQ) du Centre Interministériel de Crise (CIC), qui reste sur ses positions antérieures - et donc les refusaient. La FFP a noué des très bons contacts au sein du Ministère des Sports, qui nous appuie dans nos démarches. Nos interlocuteurs nous considèrent comme un sport et reconnaissent le sérieux des démarches de la FFP ; même si officiellement le Paintball n'est pas encore un sport.

Le Ministère des Sports nous avait confirmé, il y a plusieurs semaines de cela, que le paintball, même sous forme de loisirs marchands, pouvait reprendre ses activités, ce qui a motivé toutes nos démarches auprès des préfetures pour assister nos adhérents pour les réouvertures de leur site.

L. CAPRON : le CIC produit une FAQ, qui est envoyé aux préfetures, ce qui leur sert de base d'informations. Le problème est que sur la FAQ, l'activité paintball est interdite, alors le Ministère des Sports et certaines préfetures ont fait remonter l'information au CIC, pour leur signaler que la FAQ devait être mise à jour. Mais le CIC a répondu négativement et fait pression auprès du Ministère des Sports pour qu'il modifie ses positions et n'autorise plus les activités du paintball pour les loisirs marchands.

Donc, il se peut que les préfetures reviennent sur leur décision quant au maintien des ouvertures des sites professionnels.

Le CIC est souverain et ne justifie pas ses décisions, même auprès du Ministère des sports... Pour information, une des préfetures nous a informé qu'un professionnel (non affilié à la FFP) avait reçu la visite des gendarmes et qui l'avaient donné une amende pour non respect des lois car malheureusement le professionnel n'a prouvé le contraire.

3) Point de rentrée (licences, affiliations, ligues,)

Sans surprise, forte diminution du nombre de licenciés et affiliés, du fait de la COVID et de certains joueurs qui ne jouent pas le jeu de prendre leur licence en début de saison, mais attendent plutôt le début du championnat, comme c'est le cas avec un certain nombre de joueurs de D1.

La FFTennis aurait perdu pas loin de 100000 licenciés, du fait de la COVID, dicit L. CAPRON.

Très nette augmentation du nombre des affiliés professionnels, dû à un effet d'aubaine ; en effet l'affiliation à la FFP a permis à bons nombres la réouvertures de leur site.

D. CLEMENT : Bravo d'avoir suggéré aux professionnels de communiquer sur FaceBook, pour remercier la FFP de façon officielle. Cela fait partie des actions à pérenniser.

4) Point financier

Baisse du Chiffre d'Affaires (pas de CDF, pas de coupe de la Fédération U16, manque de certaines licences comme évoqué ci-dessus...)

Mais Baisse des charges (pas de transport, ni d'hébergement ou encore de repas pour les arbitres, de location de terrain...)

Malgré tout, le résultat à +/-19000€ en fin d'exercice (même si c'est moins que la

saison précédente, cela reste correct)

L. CAPRON : ce qui est dangereux, sans intervention de la FFP auprès des préfectures pour les ouvertures de terrains, il n'y a pas de paintball. Et tous ceux qui attendent de prendre leur licence qu'au début de leur championnat, mettent en danger la FFP.

Alors que l'adhésion devrait être faite à la reprise des entraînements.

A. PIZON : il faut tempérer, car la saison dernière, on devait faire les manches et rapport au confinement cela a été décalé en octobre...

C. MEJASSON : mais, n'oublions pas que la saison commence au 1 Septembre et que cela obéit à la logique d'assurance, pour s'entraîner. Donc même, s'il n'y a pas de compétition prévue en tout début de saison, les joueurs doivent tout de même prendre leur licence.

CH. PAUSE : pour certains, le paintball n'est pas reconnu comme un sport, et malheureusement y jouent entre potes et ça se gère ainsi. Mais non.

L. CAPRON : quand on voit les combats menés par la FFP et que l'Elite des joueurs ne prend pas de licence en début de saison, c'est vraiment regrettable !

A. PIZON : au-delà de la réflexion, quelle stratégie établir ? Là, à chaud, ce n'est pas simple...

L. CAPRON : le CD est fait pour cela, pour évoquer des visions, afin de mettre en place de nouvelles stratégies dans l'avenir.

C. MEJASSON : limitation des dépenses (la FFP a investi dans un PC portable pour notre salariée, pour la mise en place du télétravail) et de part la gestion saine, cela a permis à la FFP de mettre de côté l'équivalent d'un 1 an de charges sur le compte épargne. Si demain, il n'y a pas un licencié à la FFP, ou pourra survivre +/- 1 an. Sans aller jusque là, ça permet de combler les pertes financières, par exemple, les 2 conférences d'octobre étaient déficitaires de +/- 700€.

La semaine prochaine, S. HOUSSAYE et moi-même rencontrons (en visio) une société pour, peut-être acquérir, un système de saisie en ligne des licences (dans l'idée de moderniser la prise de licences et ainsi conquérir de nouveaux joueurs, ceux qui sont réfractaires à la paperasse).

G. LANGLOIS : Génial, cela favorisera la prise de licences, en direct sur les événements de la commission loisirs.

A. PIZON et D. CLEMENT : pourquoi les 2 conférences de la dernière manche de D1 étaient déficitaires ? Problème de budget ?

L. CAPRON : en effet, quand le trio (P. HAUSSER, M. WAGNER et D. CLEMENT) a lancé l'idée, le budget a été fait à la louche. La FFP l'a donc corrigé, pour un nombre X d'équipes. Mais à l'issue, certaines équipes se sont désistées, il y avait forcément un manque à gagner.

Pour le futur, il faudra établir un budget plus précis avec des paliers, par exemple pour X équipes = X€, pour Y équipes = Y€, etc...

Et cela devrait en plus inciter les teams à s'inscrire, poussées par leurs camarades, qui diront «Venez Aller avec vous, il y aura plus de jeu et ce sera moins cher pour tous».

L. CAPRON : ne prenez pas cela, à titre personnel, ce n'est pas de la critique, c'est juste faire le point, afin de s'améliorer pour la suite.

A. PIZON : budget terrain / budget arbitres / nombres minimum de joueurs / les extras (A. PIZON demande à C. MEJASSON de lui faire parvenir une liste).

G. LANGLOIS : c'est vraiment super, car cela responsabilisera les équipes de voir les différents seuils.

C. MEJASSON : il me semble que la digitalisation devienne obligatoire d'ici 2022,

c'est à vérifier.

5) Point sur les différentes commissions

Commission Arbitrage :

D.CLEMENT s'occupera plus particulièrement du projet arbitrage et D1

F. DURIS : tout ce qui a attrait au règlement de jeu

Entrée de J. VOURIOT et D. WAGNER qui aideront pour les Initiations.

1ère initiation donnée cette saison, en ligue Picarde de Paintball. C'est G. HUET responsable de cette session, il suivra les arbitres formés durant toute la saison sur les différentes manches de ligue.

Le décalage entre le calendrier D1 et D2 est problématique d'un point de vu éthique.

C. MEJASSON appuie aussi sur le fait que ce décalage n'est pas pratique.

D. CLEMENT : suivi de formation des arbitres D1, pour qu'ils participent aussi aux manches de ligues, favoriser les réunions avec les membres de la commission et surtout déléguer (difficile cette saison dû au déménagement de F. DURIS – donc un peu moins disponible) Lors de la dernière manche de D1, mis en évidence que certains arbitres ne possèdent pas de jerseys arbitrage...

L'idée est d'équiper tous les arbitres D1, une fois recensés en début de saison, en échange d'un chèque de caution. Si en fin de saison, l'arbitre veut conserver son jersey, la FFP encaissera son chèque, sinon retour du jersey à la FFP.

La commission se pose la question de conserver le système de conférence ou retour à la normal.

Ch. PAUSE : il paraît que la FFP va passer par la Sté SHEMZY pour faire les jerseys EDF.

C. MEJASSON : le contrat avec Anthrax est arrivé à terme, comme la FFP a constaté que certaines teams passaient par la sté Shemzy, nous avons alors fait une demande d'information. Mais rien n'est choisi, il sera fait un appel à candidature en temps voulu.

Commission Formation :

Ch. PAUSE : La commission voudrait tester la session des recyclages Fédéral 1 (Fed1), en visio. La question se pose quant au tarif, qui devrait peut-être, être moins élevé.

L. CAPRON et C. MEJASSON : oui, cela a un sens de réduire le coût de la formation. On pourrait partir sur 80€.

L. CAPRON : envoi d'un mail aux concernés pour les informer et les prévenir que s'ils ne s'inscrivent pas à cette session, ils ne pourront plus encadrer les U16. Et que nous proposons cette formule uniquement à cause de la crise sanitaire, l'idéal étant de faire des sessions sur le terrain.

N. SAVIN : de plus, cela fera presque 2 années sans faire de paintball, donc les concernés doivent faire le recyclage, cela fait sens.

C. MEJASSON : alors dans ces cas là, il faut facturer la prestation au tarif normal et accorder une remise de 20%.

Si cela se passe bien ainsi pourquoi ne pas pérenniser.

W. STEFANO et Ch. PAUSE : ok

Ch. PAUSE : prévision d'une session de formation sur l'Ile de la Réunion.

Pas de nouvelle question - Clôture de la réunion à 10h40.

Laurent CAPRON,

Président de la fédération

Nathalie SAVIN

Secrétaire de la fédération

